

PHOTO: DANIEL S.-LEGAULT



Le canal Lachine.

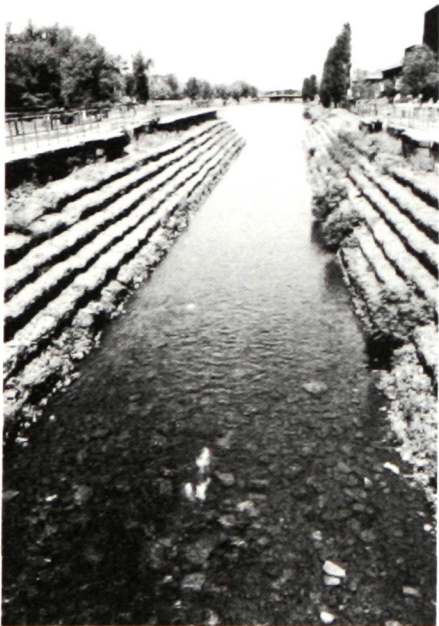


PHOTO: DANIEL S.-LEGAULT



PHOTO: KENNETH JARECKE

New York.

Nathalie LABONTÉ

«grand montréal bleu»

Ancrer la ville



Après le retour à la terre des années 70, les habitants-es des grandes villes retournent aux berges. Avec le projet du Grand Montréal Bleu, les maires de la métropole ont entrepris de revitaliser les plans d'eau et leurs rives. Histoire de redonner un nouveau souffle au développement économique et récréotouristique de l'archipel de Montréal.

«Nous avons sciemment tourné le dos à l'archipel de Montréal, intégré pour ainsi dire au continent», écrit André Croteau dans *Les îles du St-Laurent*. Le Grand Montréal Bleu veut que les gens redécouvrent leur île, que l'archipel ne se limite pas à une traversée de ponts. Ce projet est né à la Table des préfets et maires du Grand Montréal en 1994. Il vise le développement économique et résidentiel, le tourisme et les activités nautiques dans la grande métropole. En tête de file on trouve les promoteurs des sites au plus grand potentiel: le canal des Soulanges, celui de Lachine, le Croissant de l'Est (îles

de Boucherville et île Sainte-Thérèse) et la rivière des Prairies.

Le Grand Montréal Bleu s'apparente au défunt projet Archipel. À la différence que le projet Archipel proposait aussi l'harnachement du fleuve Saint-Laurent à la hauteur des rapides de Lachine, pour la production d'hydroélectricité. «Le projet Archipel n'a pas vu le jour, car il impliquait trop d'argent», explique Jean Landry, architecte-paysagiste à la Ville de Montréal. «La volonté politique n'était plus là.» Le Grand Montréal Bleu, quant à lui, compte sur un développement local pour susciter l'intérêt des gens et privilégie la concertation entre les différents promoteurs. «Les municipalités disposent de moins en moins d'argent pour des projets d'envergure, alors on y va avec prudence», ajoute M. Landry.

Au canal de Lachine, les promoteurs ont décidé d'aller de l'avant, même si le gouvernement fédéral ne subventionne pas la décontamination, évaluée entre 15 et